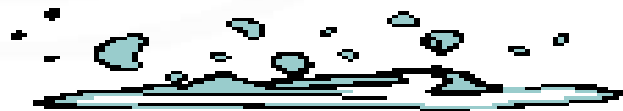


Les femmes africaines et les défis émergents dans le secteur de la pêche: enjeux et approches du REPAO

Par Papa Gora NDIAYE



- la pêche a connu une progression remarquable liée au développement concomitant des marchés et des transports.
- Depuis le début du XXI^e siècle elle connaît une baisse des captures pouvant s'expliquer par:
 - la surexploitation
 - un marché en pleine expansion: forte croissance de la population, urbanisation rapide et mouvements de populations vers les zones littorales, mondialisation du marché
 - au changement climatique
 - pêche INN
 - Faible gouvernance des secteurs halieutiques

Une population de plus en plus nombreuse et urbanisée.

- Les zones côtières (secteurs à moins de 100 kilomètres du littoral et moins de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer) comptent près de 2 milliard d'habitants, soit un cinquième de la population mondiale.
- La densité de population moyenne est trois fois supérieure à la moyenne mondiale dans les zones côtières, et, depuis plusieurs décennies, la croissance démographique y est plus rapide qu'à l'intérieur des terres.



Une mondialisation de plus en plus accélérée.

- Par ailleurs, depuis 1989, la chute du mur de Berlin a donné un formidable coup d'accélérateur à une **mondialisation** en gestation depuis plusieurs siècles.
- Puissant mouvement d'ouverture et d'interdépendance des économies et des sociétés à l'échelle de la planète, la mondialisation apparaît à la fois comme un immense espoir et un terrible danger pour l'humanité.
- Au niveau du secteur pêche, si elle a permis à la pêche artisanale d'obtenir des meilleurs prix par l'accès à des marchés plus riches, elle a également entraîné l'arrivée de flottilles étrangères de pays limitant l'effort de pêche chez eux



Un pôle mondial de matières premières.

- Deux tiers des énergies fossiles mondiales sont transportés par bateau, et le transport maritime ne cesse d'augmenter. Avec ses 24 milliards de barils de pétrole de réserve, le golfe de Guinée est en train de devenir un pôle mondial de la production off-shore. Sur les 9 millions de barils produits journalièrement, sur l'ensemble du continent africain, 5 proviennent du Golfe de Guinée.
- Ces chiffres devraient augmenter au cours des prochaines années avec l'entrée en production de nouveaux gisements.



Un pôle mondial de matières premières.

- Par ailleurs, les prospections en cours démontrent des potentialités sur les autres pays de la région ouest-africaine (Sénégal, Mauritanie et des pays enclavés sahéliens).
- De toute évidence, le développement et l'extension géographique de ces activités pétrolières entraîneront des risques écologiques majeurs pour le milieu marin, littoral et les eaux douces à tous les niveaux de l'exploitation (de la prospection au transport).
- En outre, à mesure que s'épuisent les gisements pétroliers et gaziers offshore, les rejets polluants par unité produite augmentent, ce qui accroît les risques sur la pêche.



Un environnement en péril

Les milieux maritimes et côtiers connaissent de multiples agressions d'origine anthropiques liées aux migrations vers les côtes d'une population en pleine expansion, à une urbanisation accélérée, à la mise en place d'équipements, aux activités liées à la mise en valeur des ressources pétrolières, au transport de matières premières, au développement du tourisme de masse, au stockage de déchets toxiques et à la délocalisation d'activités polluantes.



Les incertitudes liées aux évolutions du climat

Selon le rapport des délégués du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec, IPCC en anglais) de quelque 124 pays, les conséquences du réchauffement apparaissent dramatiques pour les écosystèmes et les populations de la planète.

D'ici à 2080, 30 % des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction irréversible, 3,2 milliards d'humains seront exposés à des pénuries d'eau sévères et 600 millions à la faim en raison de sécheresses, de la dégradation et de la salinisation des sols, qui devrait réduire les rendements agricoles de 20 %.



Les incertitudes liées aux évolutions du climat

100 millions de personnes vivant à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer risquent de perdre leur habitat et leur mode de vie, du fait de la montée du niveau des océans, qui devrait atteindre 20 à 60 centimètres d'ici à 2100.

Chaque année, deux à sept millions de personnes supplémentaires pourraient subir des inondations, notamment dans les grands deltas d'Afrique de l'ouest. De quoi provoquer l'exode de millions de réfugiés.

Si l'on mesure mal les impacts des changements climatiques en cours, l'on peut d'ores et déjà prévoir, avec une forte probabilité, les tensions et conflits générés par les mouvements de population consécutifs aux difficultés d'adaptation à des écosystèmes en pleine mutation.



Les incertitudes liées aux évolutions du climat

La concentration humaine dans les zones côtières soulève trois problèmes majeurs :

- Comment gérer les pressions croissantes exercées sur l'environnement par les changements d'utilisation des terres, la pollution, l'aquaculture, etc.?
- Comment organiser l'habitat, dans ces zones, de manière à limiter le nombre d'habitants exposés à l'élévation du niveau de la mer, aux grandes tempêtes et aux autres effets prévus du changement climatique ?
- Comment trouver un équilibre entre les demandes de permis d'exploitation du littoral qui émanent de multiples activités économiques souvent antagonistes, telles que le transport maritime, les activités extractives, le tourisme, la pêche et l'aquaculture ?



- Des reports d'effort de pêche importants sont aujourd'hui notés dans l'exploitation des ressources halieutiques en Afrique des espèces pélagiques (surtout consommées localement) aux espèces démersales côtières (surtout destinées à l'exportation).
- La forte position à l'exportation des secteurs halieutiques en Afrique de l'Ouest a orienté les pêcheurs artisans et industriels vers l'exploitation des espèces destinées aux marchés extérieurs.
- De même, les Etats de la sous région sont amenés à signer des accords de pêche dits commerciaux avec des pays tiers pour bénéficier de contreparties financières dont l'importance par rapport aux budgets est variable selon les pays.

- Ces accords de pêche permettent aux pays tiers de délocaliser leurs surcapacités de pêche et/ou d'assurer directement l'approvisionnement de leurs marchés. Dans un contexte caractérisé par la raréfaction des ressources et même par une menace de rupture biologique pour certains stocks surexploités, on note une ruée des acteurs pour une exploitation encore plus exacerbée des ressources halieutiques.
- Le « profit immédiat maximal » semble être la seule préoccupation des acteurs sans aucune précaution sur la durabilité. Du coup surgissent des tensions entre acteurs (entre pêcheurs artisans, pêcheurs artisans et industriels, pêcheurs nationaux et étrangers) pour accéder aux ressources, mais aussi des tensions tant au niveau de la sécurité alimentaire qu'à celui

- Les pays africains appartiennent au groupe des ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), qui bénéficie d'avantages tarifaires d'accès au marché européen (il s'agit d'un régime d'exonération de droits de douane à l'entrée du marché européen pour la plupart des produits des pays ACP).
- Erosion des préférences commerciales et entrée en vigueur progressive de l'APE
- Cette Convention se conforme aux règles de l'OMC qui veulent que les pays en développement bénéficient des mêmes conditions d'accès au marché.



- La compétitivité des produits halieutiques sur le marché européen a nettement baissé à cause de l'érosion progressive des tarifs douaniers appliqués aux autres pays non ACP et à l'initiative TSA (Tout Sauf les Armes) qui permet aux PMA de bénéficier des mêmes exonérations douanières.
- Le commerce africain de produits halieutiques, loin d'être un « repli sur soi » est une des alternatives crédibles pour permettre aux pays côtiers d'accroître leurs revenus d'exportation, au vu des fortes potentialités que renferme ce marché.
- La diversification des marchés devrait conduire ces pays à étudier de nouveaux marchés et à pénétrer moins timidement les marchés asiatique et américain.



- Les unités de pêche bénéficient plus de l'effet-prix non relayé par la restauration des ressources.
- Enfin, la croissance par l'exportation, crée aussi les conditions d'une dépendance économique vis-à-vis des pays importateurs, sans que pour autant le commerce de la pêche (tous segments confondus) soit valorisé, renforcé, structuré et puisse notamment appréhender de nouveaux marchés ou de nouveaux types de consommateurs.
- Le manque de formalisation des entreprises de pêche, notamment dans le segment de la transformation



- La recherche de profits rapides a également conduit les unités de pêche à développer des stratégies de rente dans certains segments qui n'ont pas aidé à leur renforcement ou à leur modernisation.
- D'une part, la capitalisation du secteur s'accroît anarchiquement (redéploiement, « dumping écologique » et augmentation de l'effort de pêche – accroissement du nombre d'unités de pêche productives). En revanche, dans certains secteurs, elle apparaît insuffisante (sous-investissements ou gaspillage des investissements - sous-capacités de la production post-capture.)



- D'autre part, de nouvelles stratégies productives sont constatées, lesquelles favorisent l'emploi de modes de pêche destructeurs pour la ressource et touchant désormais de nouvelles espèces (poulpes - crevettes).? Les alternatives pour les unités de pêche sont leur restructuration en des outils de production viables et développables.
- Par « *outil de production viable et développable* » il faut entendre : capable d'assurer un niveau de vie décent et en progression pour l'ensemble des membres de l'exploitation et des éventuels employés et capable de dégager un bénéfice d'exploitation pouvant être investi, en tout ou en partie, dans le capital de l'exploitation.



- ◆ Favoriser la coproduction de politiques des pêches durables, concertées et participatives.
- ◆ Favoriser l'émergence d'acteurs de la pêche disposant suffisamment de capacités pour assumer toutes leurs fonctions.
- ◆ Promouvoir des pratiques de commerce responsable et durable de produits halieutiques.



LE REPAO: un réseau d'acteurs pour relever ces défis

- Le REPAO est un réseau des acteurs de la pêche en Afrique de l'Ouest qui adhèrent et partagent une vision commune et acceptent de concilier la recherche de compétitivité, satisfaction des besoins alimentaires des populations et conservation durable des ressources halieutiques.
- CREATION OFFICIELLE EN 2006
- RECONNAISSANCE OFFICIELLE EN 2009 par la République du Sénégal comme Association d'utilité publique
- COUVERTURE GEOGRAPHIQUE: 16 PAYS (LES 15 PAYS DE LA CEDEAO+ LA MAURITANIE
- 62 ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SONT MEMBRES



« Une **pêche durable** gérée de manière **participative**, prenant en compte les **aspirations et les droits des communautés de pêche**, contribuant significativement aux **économies nationales**, soutenue par un **engagement fort des Etats** dans le cadre d'une **coopération régionale**, pour **garantir la sécurité alimentaire**, réduire la **pauvreté** par une **bonne pratique du commerce** et une **restauration des pêcheries**. »



- Faire de la pêche un des leviers de lutte contre la pauvreté et de création de richesses durables pour les communautés de base
- Favoriser l'émergence de politiques publiques concertées dans les secteurs halieutiques
- Apporter beaucoup plus de cohérence entre les marchés, les systèmes de production et la préservation des ressources halieutiques aux échelles locale, nationale, régionale et internationale.



- ◆ Favoriser la coproduction de politiques des pêches durables, concertées et participatives.
- ◆ Favoriser l'émergence d'acteurs de la pêche disposant suffisamment de capacités pour assumer toutes leurs fonctions.
- ◆ Promouvoir des pratiques de commerce responsable et durable de produits halieutiques.



- Promotion de politiques publiques cohérentes, participatives et durables
- Promotion de la valorisation des produits halieutiques et du commerce durable
- Résilience des secteurs halieutiques et Adaptation des politiques de pêche aux changements climatiques en Afrique de l'ouest



Quelques actions du REPAO

Coordonnées du REPAO

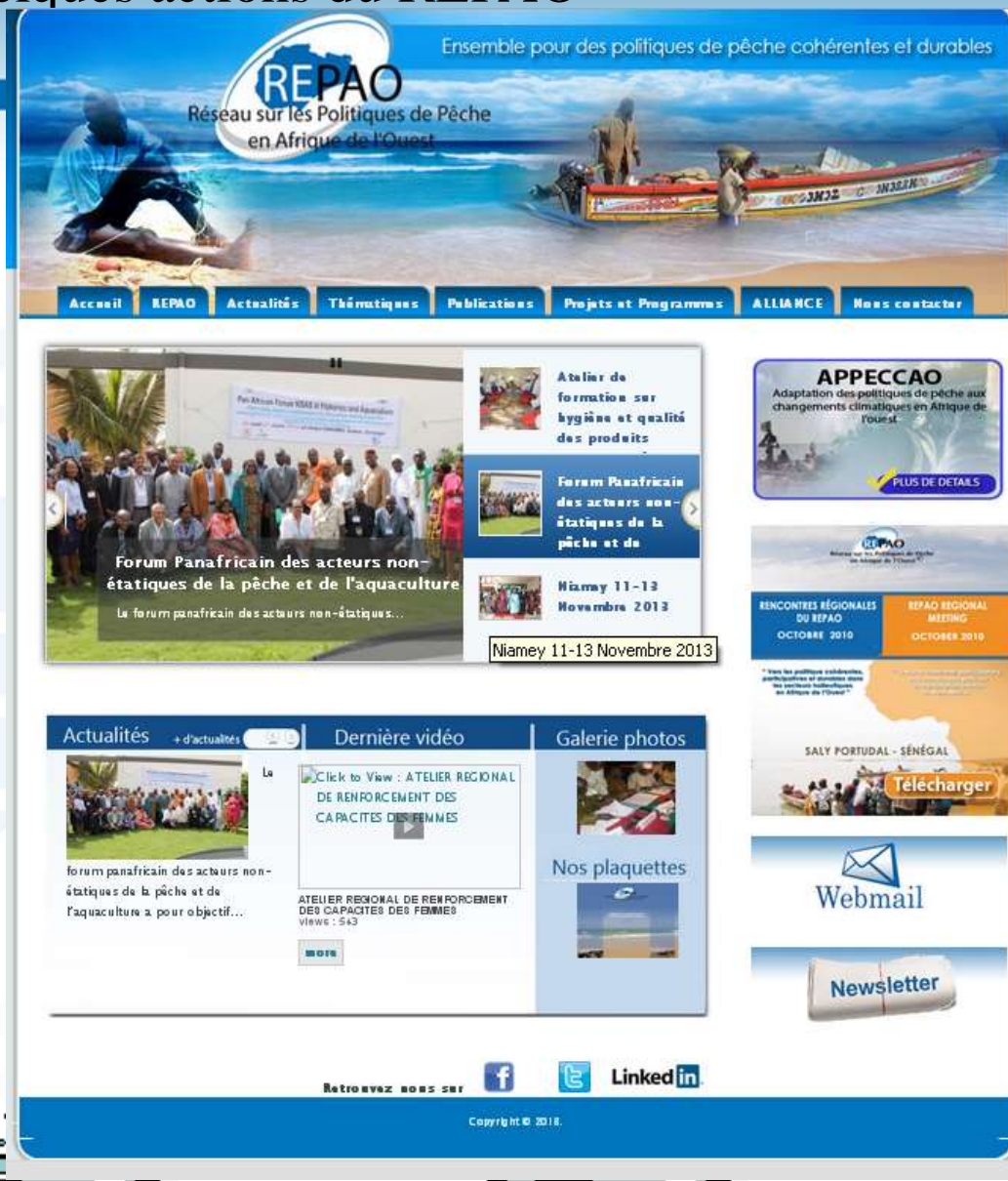
Site web: <http://www.repao.org>

**Adresse: Sicap Liberté IV,
Vila numéro 5000 Dakar
Sénégal.**

BP 47076 Dakar, Sénégal

**Téléphone: +221 33825
2787**

E-mail: repao@orange.sn



The screenshot shows the REPAO website interface. At the top, there is a banner with the REPAO logo and the text "Ensemble pour des politiques de pêche cohérentes et durables". Below the banner is a navigation menu with items: Accueil, REPAO, Actualités, Thématiques, Publications, Projets et Programmes, ALLIANCE, and Nous contacter. The main content area features a large image of a fisherman on a boat. Below this, there are several news items and event announcements. One prominent announcement is for the "Forum Panafricain des acteurs non-étatiques de la pêche et de l'aquaculture" held in Niamey from November 11-13, 2013. Other items include "Atelier de formation sur l'hygiène et qualité des produits" and "Forum Panafricain des acteurs non-étatiques de la pêche et de l'aquaculture". On the right side, there are promotional banners for "APPECCAO" (Adaptation des politiques de pêche aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest) and "RENTREES REGIONALES DU REPAO" (Regional Meetings in October 2010). At the bottom, there are social media links for Facebook, Twitter, and LinkedIn, and a footer with the text "Retrouvez nous sur" and "Copyright © 2018".





**MERCI
DE
VOTRE
AIMABLE
ATTENTION**